



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada



Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027

École de la fonction publique du Canada

Mise-à-jour janvier 2025

Cat. No. : SC100-15F-PDF
ISSN : 2817-7894

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de l'École de la fonction publique du Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

École de la fonction publique du Canada
373, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1N 6Z2
Canada

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par l'honorable Ginette Petitpas Taylor, MP

Also available in English

Sommaire exécutif

La [Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) 2023-2027](#) présente les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). L'objectif de la Loi est de fournir le cadre juridique nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie fédérale de développement durable, qui rendra le processus décisionnel en matière d'environnement plus transparent et plus responsable devant le Parlement et qui répondra à la priorité du gouvernement en vue de bâtir un avenir plus vert grâce à des efforts soutenus et concertés.

Conformément à la Loi, l'[École de la fonction publique du Canada](#) doit élaborer une stratégie de développement durable qui est cohérente avec les objectifs de la SFDD, tout en respectant les limites de son mandat, qui est le suivant :

- Susciter la fierté et l'excellence dans la fonction publique
- Favoriser un sens commun de la finalité, des valeurs et des traditions dans la fonction publique
- Soutenir la croissance et le perfectionnement des fonctionnaires afin de s'assurer qu'ils possèdent les connaissances, les aptitudes et les compétences dont ils ont besoin
- Aider les administrateurs généraux à répondre aux besoins d'apprentissage de leur organisation
- Promouvoir la recherche sur l'administration publique
- Participer à l'atteinte de l'idéal d'excellence dans la gestion publique

L'École contribuera à la réalisation des objectifs globaux du gouvernement en matière de développement durable en sensibilisant les fonctionnaires à ces questions et à d'autres questions connexes, en adoptant des pratiques numériques et en modernisant son lieu de travail, ce qui devrait permettre de réduire la consommation d'énergie.

SECTION 1

Introduction à la Stratégie ministérielle de développement durable

[La Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026](#) présente les objectifs et les cibles de développement durable du gouvernement du Canada, comme l'exige la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à s'appuyer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations Unies et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

Conformément à l'objectif de cette loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et plus responsable devant le Parlement, l'École appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la présente stratégie ministérielle de développement durable (SMDD).



La loi énonce également sept principes qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD ainsi que des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la stratégie de l'École.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, cette stratégie ministérielle intègre les efforts visant à faire progresser la mise en œuvre par le Canada de la Stratégie nationale pour le Programme 2030, soutenue par les cibles et les indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs et du Cadre d'indicateurs canadien. La stratégie tient également compte des initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la SFDD afin d'éclairer l'élaboration du Rapport annuel du Canada sur le Programme 2030 et les ODD.

SECTION 2

Vision du développement durable de l'École de la fonction publique du Canada

L'École a mis en œuvre une approche de développement durable en donnant la priorité à une stratégie « numérique d'abord » dans le cadre de ses activités. Cette stratégie guide ses actions à l'interne et ses engagements dans le cadre de l'élaboration et de l'offre de produits d'apprentissage. Elle a également considérablement influencé l'intégration de pratiques durables dans l'ensemble de l'organisation.

En ce qui concerne la gestion de ses activités en mettant l'accent sur l'intégration numérique et le développement durable, l'École a réalisé des progrès considérables au cours des dernières années. Elle a notamment réduit son espace de travail pour passer de 29 000 mètres carrés (m²) à 10 500 m², soit une réduction de 65 % répartie sur deux bâtiments dans la région de la capitale nationale. Cette réduction a entraîné un résultat positif, car elle permet d'optimiser efficacement l'utilisation de l'espace physique, tout en soutenant la mise en œuvre d'une approche de travail hybride. En outre, l'École encourage ses employés à privilégier les voies numériques pour la transmission d'informations, et elle déconseille l'utilisation du papier et l'impression de documents.

En ce qui concerne l'optimisation de l'offre de produits d'apprentissage, l'École adopte une approche ciblée sur l'expérience utilisateur, un contenu de haute qualité et des offres virtuelles et à la demande afin de mieux servir les fonctionnaires. Parallèlement, elle continue d'investir dans de nouveaux outils et des employés hautement-qualifiés pour soutenir un environnement de travail en rapide évolution et soutenir une main-d'œuvre hybride. Dans l'ensemble, l'École vise à tirer parti de la technologie pour optimiser ses ressources, réduire la consommation d'énergie et minimiser les déplacements, contribuant ainsi à un avenir plus durable.

SECTION 3

Nos actions

Comme l'exige la *Loi fédérale sur le développement durable*, l'École a tenu compte des commentaires sur l'ébauche de la SFDD 2022-2026 formulés lors de la consultation publique tenue du 11 mars au 9 juillet 2022.

Au cours de la consultation publique, plus de 700 commentaires ont été reçus d'un large éventail d'intervenants, y compris des gouvernements, des organisations autochtones, des organisations non gouvernementales, des universitaires, des entreprises et des particuliers canadiens de différents groupes d'âge et de divers horizons. L'ébauche de la SFDD a également été transmise au comité approprié de chaque chambre du Parlement, au commissaire à l'environnement et au développement durable et au Conseil consultatif sur le développement durable pour examen et commentaires.

L'École a tenu compte de tous les nouveaux changements apportés à la SFDD 2022-2026 lors de l'élaboration de ses objectifs. Ce processus a donné lieu à des consultations approfondies auprès de toutes les unités opérationnelles et à l'adoption de nouvelles lignes directrices. L'École a collectivement donné la priorité à la mise en œuvre d'une stratégie « numérique d'abord » en veillant à l'harmonisation avec les 17 objectifs énoncés dans la SFDD.

Après avoir tenu des discussions approfondies et recueilli des données et des idées, les unités opérationnelles ont défini leurs objectifs et se sont engagées à veiller à ce qu'ils soient réalisables et cohérents. Compte tenu du rôle de l'École en tant que service interne au service des fonctionnaires, l'accent a été mis sur la manière dont ces objectifs pouvaient être réalisés à l'interne. Cet engagement influence directement la qualité des services fournis aux partenaires et aux autres organisations et ministères de la fonction publique fédérale.

SECTION 4

Engagements de l'École de la fonction publique du Canada





OBJECTIF 4 : PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contexte de la SFDD :

L'École a pour mandat législatif d'offrir une gamme d'activités d'apprentissage visant à renforcer la capacité individuelle et organisationnelle ainsi que l'excellence en gestion au sein de la fonction publique fédérale.

À titre d'établissement de formation et de perfectionnement pour la fonction publique fédérale, l'École collabore à l'échelle de la fonction publique et avec les peuples autochtones, le milieu universitaire, les centres de décision, les organisations et collectivités internationales, les collectivités fonctionnelles, les organisations horizontales et d'autres parties intéressées pour améliorer l'élaboration des programmes de formation, ce qui comprend l'intégration d'éléments relatifs au développement durable dans des produits d'apprentissage clés.¹

Cible : D'ici 2030, faire en sorte que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, y compris, entre autres, par l'éducation au développement durable et aux modes de vie durables, aux droits de la personne, à l'égalité des sexes, à la promotion d'une culture de paix et de non-violence, à la citoyenneté mondiale et à l'appréciation de la diversité culturelle ainsi que de la contribution de la culture en matière de développement durable². »

¹ Le contexte de la SFDD a été ajouté à des fins de clarté.

² Le texte sommaire des objectifs du réseau de solutions pour le développement durable des Nations Unies a été remplacé par le texte entier de la cible, puisque celui-ci fournit plus de précisions.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Travailler avec des partenaires sur des initiatives de recherche en matière de développement durable	Accroître la sensibilisation et soutenir l'apprentissage du développement durable chez les fonctionnaires fédéraux	<p>L'École offre des cours et des événements sur les sujets suivants³ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de développement durable des biens immobiliers fédéraux • Optimisation énergétique • Approvisionnement écologique • Questions autochtones dans l'approvisionnement • Le Programme de développement en leadership pour les cadres supérieurs (PDLCS) pour les participants des niveaux EX-01 à EX-03 comprend des séances sur la transition vers une économie durable ainsi que sur l'inégalité et le développement durable (y compris un contenu sur les 17 ODD des Nations Unies). 	D'ici 2027 l'École aura examiné ou intégré des éléments de développement durable dans des produits d'apprentissage clés, en particulier dans les domaines fonctionnels de la gestion des achats, du matériel et des biens immobiliers, dans le cadre des mises à jour prévues.

³ Le point de départ concerne maintenant les sujets plutôt que les cours, puisque certains cours spécialisés risquent d'être supprimés, sans nécessairement être remplacés.



OBJECTIF 7 : ACCROÎTRE L'ACCÈS DES CANADIENS À UNE ÉNERGIE PROPRE

Le contexte de la SFDD :

L'École s'efforce de tirer parti de différentes technologies pour optimiser ses ressources et réduire sa consommation énergétique. En utilisant les technologies de façon stratégique et en adoptant de nouvelles pratiques, l'École travaille à réduire son impact environnemental tout en renforçant son efficacité opérationnelle.⁴

Cible : D'ici 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Soutenir l'action volontaire pour l'adoption de technologies énergétiques propres	Rechercher des possibilités d'adopter de nouvelles pratiques, y compris une proposition actuelle visant à garantir que les projets d'investissement basés sur les technologies de l'information soient évalués en fonction de leur incidence positive sur l'environnement.	Actuellement, tous les ordinateurs portables et les tablettes de l'École sont certifiés « Energy Star ». Les ordinateurs certifiés Energy Star consomment en moyenne 25 à 40 % moins d'énergie que les modèles standards. Un projet de migration progressive de la charge de travail est en cours pour migrer	Faire en sorte que l'École ne produise aucun déchet électronique nécessitant d'être envoyé à la décharge.

⁴ Le contexte de la SFDD a été ajouté à des fins de clarté.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L’OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
		<p>toutes les applications locales (laboratoires physiques) vers le nuage afin de réduire davantage l’empreinte environnementale de l’École.</p> <p>L’École étudie comment réduire la consommation d’énergie et de courant en tirant parti de l’automatisation intelligente (par exemple, en arrêtant les serveurs non utilisés).</p> <p>Dans le cadre du processus de mise à jour permanente de l’École, les appareils sont inspectés pour vérifier leur bon état de fonctionnement. Les appareils qui ne répondent plus aux exigences sont donnés afin de leur offrir une seconde vie. S’ils ne peuvent pas être donnés, les appareils sont envoyés aux déchets électroniques pour être recyclés.</p>	



OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Le contexte de la SFDD :

Les changements climatiques touchent tout le monde, mais ils ont des répercussions disproportionnées sur les groupes marginalisés et à risque ainsi que sur les peuples autochtones, qui subissent des perturbations de leurs modes de vie traditionnels. L'engagement du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones souligne l'importance de travailler avec les collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis et affirme les droits des Autochtones en matière de conservation et de protection de leurs terres et de leur environnement. La réconciliation avec les peuples autochtones est essentielle pour s'attaquer aux inégalités et atteindre l'égalité, et tous les fonctionnaires ont un rôle important à jouer pour y parvenir.

Pour favoriser une culture de réconciliation, l'École offre un éventail croissant de cours, d'événements et de ressources qui aident à mieux faire connaître l'histoire, les cultures et les réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada. Il s'agit notamment d'aider les fonctionnaires à comprendre leurs rôles et leurs obligations en ce qui concerne la Loi sur la Déclaration des Nations Unies et la nécessité d'une participation significative des peuples autochtones à tous les points de décision qui les touchent et qui touchent leurs collectivités et leurs territoires, notamment en matière de gestion des terres et des ressources.⁵

Cible : D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

⁵ Le contexte de la SFDD a été ajouté à des fins de clarté.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	POINT DE DÉPART	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
<p>Mettre en œuvre la <i>Loi sur la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i></p>	<p>Sensibiliser les fonctionnaires fédéraux au développement durable et soutenir leur apprentissage dans ce domaine en mettant l'accent sur la réconciliation et les inégalités.</p>	<p>L'École propose les cours et événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'École dispose d'un programme d'apprentissage sur les réalités autochtones qui vise à faire avancer la réconciliation, et à former les fonctionnaires quant au lien entre leur rôle et l'importance d'une collaboration importante avec les peuples autochtones. Tout apprentissage dans ce domaine peut avoir une influence positive sur le développement durable. Le programme comprend 1 application mobile, 6 cours en ligne sur l'histoire, les perspectives et les réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, 4 cours en ligne dirigés par un enseignant, destinés à l'ensemble des fonctionnaires et visant à les doter de connaissances avancées, 3 cours pour les cadres, l'Exercice des couvertures de KAIROS, 13 outils de travail, 38 vidéos, et au moins 10 événements relatifs à l'apprentissage sur les réalités autochtones⁶. 	<p>D'ici 2027, l'École aura intégré dans ses produits d'apprentissage plus de contenu visant à renforcer et à promouvoir l'inclusion de tous et toutes sur les plans social, économique et politique, sans égard à l'âge, au sexe, au handicap, à la race, à l'ethnicité, à l'origine, à la religion, à la situation financière ou à d'autres facteurs.⁷</p>

⁶ Un aperçu du programme d'Apprentissage sur les réalités autochtones a été ajouté au point de départ à des fins de clarté.

⁷ La mesure ministérielle a été remplacée pour mieux correspondre à l'objectif 10.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	POINT DE DÉPART	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
		<ul style="list-style-type: none"> • Le PDLCS pour les participants des niveaux EX-01 à EX-03 comprend des séances sur la transition vers une économie durable ainsi que sur l'inégalité et le développement durable (y compris un contenu sur les 17 ODD des Nations unies). • La Série sur le changement climatique et les migrations humaines présente des recherches universitaires récentes sur l'administration publique, en mettant l'accent sur les communautés autochtones. 	



OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Le contexte de la SFDD :

L'École tient compte des répercussions environnementales dans la conception et la prestation des produits et des événements d'apprentissage. En ce qui concerne la prestation de ses produits d'apprentissage, l'École met l'accent sur l'expérience utilisateur et le contenu de grande qualité, y compris une série croissante d'offres virtuelles sur demande pour mieux servir les fonctionnaires. Dans le même ordre d'idées, l'École continue d'investir dans de nouveaux outils et dans un effectif hautement qualifié pour soutenir un milieu de travail en évolution rapide et favoriser le travail en mode hybride. L'École vise à tirer parti de la technologie pour optimiser ses ressources, réduire sa consommation d'énergie et réduire au minimum les déplacements, contribuant ainsi à un avenir plus durable.⁸

Cible : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Autres	Diminuer les déplacements de la part des apprenants et des formateurs	D'après les données recueillies par la société de transport Uber, 2303 déplacements locaux ont été effectués au cours de l'exercice 2020, pour	Réduire les déplacements en taxi et en voiture de tourisme de plus de 75 % par rapport aux niveaux constatés au cours de l'exercice 2020.

⁸ Le contexte de la SFDD a été ajouté à des fins de clarté.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
		<p>une distance totale de 10 658 km. En raison de la pandémie et de l'obligation de télétravail pour les employés, aucun déplacement local n'a été effectué au cours de l'exercice 2021. Bien qu'une augmentation des déplacements locaux soit prévue au fur et à mesure que les employés retournent dans leur milieu de travail, elle ne devrait pas atteindre les niveaux constatés au cours de l'exercice 2020, car l'École continue de promouvoir l'apprentissage en ligne.</p>	



OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

Le contexte de la SFDD :

L'École a mis en place une approche de développement durable qui priorise une stratégie axée sur le numérique dans la gestion de ses opérations. Cette approche oriente ses actions et ses engagements internes ainsi que l'élaboration et la prestation des produits d'apprentissage. Elle a également grandement influé sur l'intégration de pratiques durables à l'échelle de l'organisation.⁹

Cible : Le gouvernement du Canada passera à des opérations sans émission de carbone pour les installations et les flottes conventionnelles d'ici 2050

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	POINT DE DÉPART	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Autres	Mettre en place un milieu de travail moderne et efficace	Réduire l'empreinte immobilière. L'École a réduit la superficie de son milieu de travail pour passer de 29 000 m ² à 10 500 m ² , qui est répartie dans deux bâtiments de la RCN.	L'École poursuivra la modernisation et le développement de lieux de travail efficaces dans ses bureaux régionaux et réduira son empreinte écologique de 65 % d'ici à 2024.

⁹ Le contexte de la SFDD a été ajouté à des fins de clarté.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	POINT DE DÉPART	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD
Autres	L'École aura recours à des critères environnementaux pour réduire ses répercussions sur l'environnement et veiller à une maximisation des ressources dans le cadre des décisions d'approvisionnement gouvernementales	<p>Gérer les services d'impression, réduire le nombre d'imprimantes par employé et assurer une transition vers un flux de travail sans papier, permettant ainsi de réduire la consommation de papier.</p> <p>En 2020, l'École a entrepris un projet de « gestion des impressions », qui a permis de réduire le nombre total d'imprimantes pour passer de 106 à moins de 12 dans l'ensemble de l'organisation.</p>	Réduire les impressions sur place de 90 % par rapport aux niveaux constatés au cours de l'exercice 2019.

SECTION 5

Intégration du développement durable

Au cours des années à venir, l'École renforcera l'intégration d'une approche de développement durable, conformément à la SFDD. Elle fera notamment la promotion d'une utilisation accrue de la plateforme d'apprentissage en ligne. L'accent sera mis sur l'optimisation du potentiel de la plateforme d'apprentissage en ligne en matière de prestation du contenu, en veillant à l'accessibilité, l'utilité et la responsabilité environnementale. Cette approche réduira la nécessité pour les employés et les apprenants de se déplacer, ce qui entraînera des répercussions positives sur l'empreinte carbone de l'École.

En outre, en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada l'École s'efforcera de réduire son empreinte et d'optimiser l'utilisation de ses installations en mettant en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion des approvisionnements et de consommation d'énergie au sein de ses installations. Cet effort s'aligne sur l'objectif fédéral plus large de réduction des émissions de gaz à effet de serre générés par les installations gouvernementales.

Ces initiatives constituent une part importante de la stratégie de développement durable de l'École et portent sur les domaines clés de réduction des déchets et des émissions. En outre, l'organisation s'est engagée à intégrer des éléments de développement durable dans ses produits d'apprentissage afin de sensibiliser les fonctionnaires fédéraux et de leur offrir des possibilités d'apprentissage en matière de développement durable. Cette approche à multiples facettes souligne son engagement à l'égard de la gestion de l'environnement et de la transmission des connaissances au sein de la fonction publique fédérale.